



FICHE DE CANDIDATURE

ARBITRE DE FOOTBALL

Pour être candidat(e), il faut être âgé(e) de plus de 13 ans au 1^{er} janvier de la saison en cours. Aucune limite d'âge supérieure n'est fixée sous réserve d'obtenir l'autorisation médicale. Le (la) candidat(e) mineur(e) doit fournir obligatoirement une autorisation parentale. La formation théorique (7 modules) **est obligatoire dans sa totalité** afin de participer à l'examen. Les stagiaires réussissant le test théorique seront convoqués à une autre ½ journée.

Renseignement concernant le (la) candidat(e) :

NOM : PRENOM :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Adresse de messagerie personnelle :@.....

Etes-vous licencié(e) dans un club : OUI NON

Si oui, dans quel club (n° de licence) :

Toute candidature doit être accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'arbitrage ou d'une licence de l'année en cours (joueur, dirigeant tamponnée médicalement).

Article 24 du statut de l'arbitrage :

1. Toute candidature à la fonction d'arbitre doit parvenir au secrétariat du district :
 - Soit individuellement.
 - Soit par l'intermédiaire d'un club ;

La demande doit être signée du candidat et, dans le cas où elle est effectuée par l'intermédiaire d'un club, du Président de ce dernier.

2. Le choix entre candidature individuelle ou par l'intermédiaire d'un club détermine le statut de l'arbitre pour ses deux premières saisons (indépendant ou licencié d'un club).

Après avoir pris connaissance de l'article 24 ci-dessus, cocher l'option choisie :

- Je présente ma candidature à titre individuel.
- Je présente ma candidature par l'intermédiaire du club :

Renseignements concernant le club (seulement en cas de candidature par l'intermédiaire d'un club) :

NOM DU CLUB :

PRESIDENT (Nom et Prénom) :

Date :

Signature :

Cachet du club :

PERSONNE MAJEUR

Droit à l'image - Autorisation de Publication – Personne Majeure -

Je soussigné(e), Melle, Mme, Mr (1) :

Demeurant :

.....
.....

Autorise la F.F.F., la Ligue ou le District à utiliser des photos ou vidéos sur lesquelles j'apparais, réalisées sur les terrains ou lors de différentes formations à l'arbitrage.

Ces images sont susceptibles d'être utilisées par ces entités en diverses occasions (*site Internet, supports de formation ou de valorisation de l'arbitrage, ...*) et sans durée limitée dans le temps.

Fait à *Le*

Signature

(1) Rayer les mentions inutiles

Je m'engage sur l'exactitude des informations données précédemment et à participer à cette formation

Date :

Signature :

Pour être recevable, cette demande de candidature doit parvenir au district, **accompagnée des autorisations (droit à l'image + mineur si besoin)** et d'un chèque (ou virement club de 120 €) impérativement avant le : **24/11/2018**

☞ Le nombre de candidats est limité à 20 stagiaires. Toute candidature arrivée hors délai ou au-delà de la limite du nombre sera reconduite à la prochaine session de formation.

PERSONNE MINEUR

Autorisation parentale

(Pour les candidat(e)s mineur(e)s à l'arbitrage de football)

Je soussigné(e) Monsieur / Madame

Agissant en qualité de père/mère/tuteur légal de

Autorise ce dernier (cette dernière) à participer à la formation d'arbitre de football choisie ci-dessus.

Date :

Signature du responsable légal :

Droit à l'image - Autorisation de Publication – **Personne Mineure** -

Je soussigné(e), Melle, Mme, Mr (1) :

Demeurant :

Autorise la F.F.F., la Ligue ou le District à utiliser des photos ou vidéos réalisées sur les terrains ou lors de différentes formations à l'arbitrage sur lesquelles apparaît :

Ma fille, mon fils (1) :

Ces images sont susceptibles d'être utilisées par ces entités en diverses occasions (site Internet, supports de formation ou de valorisation de l'arbitrage, ...) et sans durée limitée dans le temps.

Fait à Le

Signature

(1) Rayer les mentions inutiles

Pour être recevable, cette demande de candidature doit parvenir au district, **accompagnée des autorisations (droit à l'image + mineur si besoin)** et d'un chèque (ou virement club de 120 €) impérativement avant le : **24/11/2018**

☞ Le nombre de candidats est limité à 20 stagiaires. Toute candidature arrivée hors délai ou au-delà de la limite du nombre sera reconduite à la prochaine session de formation.